



VEILLER



COMMUNIQUER



CONSEILLER

Préambule

Le contrôle de gestion est le « processus par lequel les dirigeants s'assurent que les ressources sont utilisées de manière efficace et efficiente pour atteindre les objectifs fixés ».

PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT ET DE FINANCEMENT (LE PPI)

01 Veiller et contrôler les processus

L'immobilier :

- **Connaitre le contrat avec le propriétaire** du foncier et des bâtiments : association propriétaire de la tutelle, du diocèse, de la paroisse, association privée ou collectivité territoriale et s'assurer des implications en matière d'obligations de dépenses pour l'Ogec.
- Vérifier que la convention immobilière intègre la **clause de caractère propre**.
- Valider que la **mise en concurrence des fournisseurs** pour l'entretien et les travaux est effective.

Les plans pluriannuels d'investissement :

- Doivent être conformes **au projet** d'établissement.
- Doivent comprendre **un plan de financement** préparé selon la démarche budgétaire (voir l'exemple ci-après et le guide prévisionnel) (1).
- Doivent démontrer une **faisabilité financière** qui corresponde aux repères financiers de la Fnogec et permettre notamment que le **fonds de roulement tende vers 90 jours de charges au 31 août** (2).
- Doivent avoir envisagé **toutes les possibilités de financement** : les subventions (3) p.19-20, la taxe d'apprentissage, les dons, les avances (Fondation Saint Matthieu (4), les caisses de solidarité des tutelles ou des Udogec/Urogec (5), les emprunts (voir fiche pratique sur la trésorerie).
- Doivent être présentés au Conseil économique des affaires scolaires (**CEAS**) de la tutelle si **certaines conditions sont remplies**, car tout acte de gestion extraordinaire est soumis à son accord. (6, directive des Évêques).

02 Communiquer et alerter le conseil d'administration

Le trésorier :

- Présente le plan d'investissement et de financement au conseil d'administration avec le chef d'établissement ainsi qu'à l'assemblée générale.
- Éclaire sur le projet, les hypothèses et les niveaux de risques grâce aux indicateurs Indices (2).
- Informe sur la conformité aux règles institutionnelles et/ou alerte sur les dérives.
- Peut s'aider de l'application «Prévisionnel» disponible sur Isidoor (1).

03 Conseiller et prescrire

Le trésorier :

- Propose des bonnes pratiques de **mise en concurrence des fournisseurs** (7).
- **Conseille sur les moyens permettant au plan de financement de tendre vers les indicateurs institutionnels** : capacité d'autofinancement (CAF ou marge) à 15% des produits, fonds de roulement représentant 90 jours de charges minimum, endettement à 25 % du passif et 7 années de CAF (2).
- **Propose les modes de financement** (cf fiche trésorerie).
- **Propose les outils** de PPI et de financements institutionnels :
 - dans Indices, outil simple (2) : exemple ci-dessous.
 - dans «Prévisionnel», outil plus élaboré (1).
 - ou dans des outils spécifiques à la structure.
- **Soutient et valide** en bureau le plan, en lien avec le chef d'établissement, qui sera proposé en conseil d'administration
- **Soutient et propose des actions correctrices** en lien avec le chef d'établissement et le service de gestion.

+ Exemple d'un plan de financement synthétique

ANNEES	N-1	N	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
EFFECTIF DES ELEVES	210	206	206	206	206	206	206
FONDS DE ROULEMENT (FR) EN DEBUT DE PERIODE	340 100	423 400	475 900	128 400	142 900	157 400	171 900
RESSOURCES:							
Capacité d'autofinancement (CAF) nette	90 600	52 500	52 500	82 500	82 500	82 500	82 500
Emprunts			1 600 000				
TOTAL DES RESSOURCES	90 600	52 500	1 652 500	82 500	82 500	82 500	82 500
EMPLOIS:							
Remboursement du capital des nouveaux emprunts				68 000	68 000	68 000	68 000
Investissements	7 300	-	2 000 000				
TOTAL DES EMPLOIS	7 300	-	2 000 000	68 000	68 000	68 000	68 000
EXCEDENT DES RESSOURCES SUR LES EMPLOIS	83 300	52 500	- 347 500	14 500	14 500	14 500	14 500
FONDS DE ROULEMENT (FR) EN FIN DE PERIODE	423 400	475 900	128 400	142 900	157 400	171 900	186 400
FR (EN JOURS DE CHARGES)	302	326	88	104	114	125	135
FR: REPERES RECOMMANDES (EN JOURS DE CHARGES)	90-120	90-120	90-120	90-120	90-120	90-120	90-120